

Solidarité avec l'Ukraine : la Ville de Genas effectue un don auprès de l'UNICEF et organise une collecte

Daniel Valéro, maire de Genas, convoque un Conseil municipal exceptionnel qui se tiendra le mercredi 16 mars, à 18 h 30, afin de délibérer sur le versement d'un don équivalent à 1 euro par habitant à l'UNICEF. Cette séance sera diffusée en direct sur notre page Facebook officielle.

Ce sont donc 13 402 euros (l'Insee ayant mis à jour les populations légales millésimées 2019 sur son site officiel) qui seront reversés à l'UNICEF afin de contribuer aux actions de soutien aux populations ukrainiennes. « Ville amie des enfants » depuis 2014, la Ville de Genas a choisi d'accompagner financièrement l'engagement du Fonds des Nations unies pour l'enfance, présent en Ukraine depuis 25 ans.

Aujourd'hui, avec l'intensification du conflit armé, la vie de 7,5 millions d'enfants ukrainiens est menacée.

Par ailleurs, une **collecte de dons en nature** est organisée sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Genas et grâce à l'animation de **bénévoles mobilisés** par le groupe majoritaire de Daniel Valéro au conseil municipal, « **Genas, c'est vous** », et « **Genas ensemble** », mené par la conseillère municipale d'opposition Françoise Bergame.

À compter du **mercredi 9 mars et jusqu'au mardi 15 mars**, samedi inclus, les personnes souhaitant effectuer des dons de matériels (seuls les dons issus de la liste fournie par la Protection Civile seront acceptés) peuvent ainsi les déposer à la salle des jeunes, au complexe Marcel Gonzales (accès par le petit parking ouest du complexe).

La collecte est ouverte de **16 h à 20 h en semaine**, et de **9 h à 12 h le samedi** (fermeture le dimanche). À l'issue de cette collecte, les dons seront acheminés par les services de la Ville à la représentation de la Protection Civile dans le Rhône, soit à Vénissieux, pour un départ imminent vers l'Ukraine.

Informations pratiques sur la collecte :

Du mercredi 9 au mardi 15 mars 2022, de 16 h à 20 h en semaine et de 9 h à 12 h le samedi

Salle des jeunes
2 rue de la Fraternité
69 740 Genas

Liste des dons acceptés par la Protection Civile



CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

LISTE DE DONNS

Logistique

Lits de camp
Sacs de couchage
Couvertures de survie

Matériel électrique
(Projecteurs, lumières, rallonges,
générateurs)

Hygiène

Gels & savons corps
Dentifrices
Brosses à dents
Couches & lait maternisé

Médicaments (non périmés)
Rasoirs
Mousses à raser
Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique
Masques chirurgicaux
Matériel de suture
Blouses médicales
Bandages élastiques
Garrots

Lecteurs à glycémie
Pansements hémostatiques
Pansements
Solutions antiseptiques
Matériel médical
(Respirateur, défibrillateur, moniteur...)

Hôtel de ville
place du Général-de-Gaulle
BP 206 - 69741 Genas cedex
tél. 04 72 47 11 11
guichet.unique@ville-genas.fr